

**Mont de Marsan le 17 décembre 2018**

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du club Cyclo Saint Jean d'Août.**

**En Pièce jointe:** Bilan financier de l'année

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 14/12/2018 dans les locaux du club Cyclo Saint Jean d'Août, rue Pardaillan à Mont de Marsan en présence de Mr Romain Fauchon, délégué UFOLEP Landes. La mairie n'était pas représentée.

### **Le président Denis Delage.**

---

Le président:

- remercie les adhérents, les bénévoles, le bureau et Francine qui font vivre le club,
- souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et licenciés qui sont arrivés en septembre:
  - Richard Dubar
  - Jean-Jacques Dunoguier
  - Patrick Izaoui
  - Jean-François Lagardère
  - Estelle Miquet
  - Fabien Olive
  - Laurent Pujol
- présente l'ordre du jour de l'assemblée:
  - Bilan de l'année 2018
  - Règles de sécurité
  - Rapport financier effectifs
  - assurances
  - élection du bureau

perspectives 2019.

- rend hommage à Francisco Garcia qui était le doyen du club et à Claude Dubrous, ancien trésorier, qui nous ont quittés cette année,
- remercie Sylvie et Arsène pour le don d'une cuisine au club ainsi que Pépito, Yves, Alain, Pierre, Etienne , Jacques et Didier, les bricoleurs qui l'ont mise en place,
- propose que soit étudié la fourniture d'une tenue pour les coureurs à pied du club, Sylvie, Corinne, Estelle et Robert,
- remercie Pascal, Dominique et Thierry qui ont porté les couleurs du club lors des diverses courses UFOLEP,
- présente le bilan club de l'année 2018:
  - les randonnées:
    - Bilbao-Bilbao
    - Bordeaux-Bilbao
    - Les vallées tranquilles
    - la Pied de cochon
  - participation aux randonnées UFOLEP d' Eugénie et FFCT Stade Montois,
  - participation au forum des associations,
  - inscription du club au portail des associations de la ville,
  - organisation du repas de la Madeleine l'avant veille du début des fêtes afin de faciliter la course d'ouverture. Cela a plu à tout le monde, donc à reproduire,

Le président donne la parole au responsable sécurité.

## **Le responsable sécurité, Michel Garbage**

---

Le responsable sécurité rappelle:

- Veiller à rester visible (Gilet jaune),
- mettre l'éclairage si besoin,
- respecter le code de la route (règles sur le site),
- prévoir et signaler les manœuvres,
- utiliser si possible les pistes cyclables,
- signaler les dangers,
- ne pas jeter les déchets dans la nature,

Des Ethylotests sont disponibles au club.

Intervention de Richard Dubar qui conseille de faire plusieurs groupes le mercredi pour sortir de la ville.

Le président insiste sur le fait de ne pas jeter les déchets n'importe où. Les garder dans sa poche et les jeter plus tard.

Le président donne la parole au trésorier.

## **Le trésorier, Pierre Tauzin**

---

Enumération des recettes et dépenses du club pour l'organisation ou la participation aux diverses manifestations, randonnée FFCT Stade Montois, Bordeaux-Bilbao, repas de la Madeleine, achats tenues...

Dépenses pour l'aménagement du club, notamment le remplacement du chauffe-eau défectueux de l'annexe par un ballon d'eau chaude, le remplacement de la friteuse et l'échange des pneus de la remorque.

Le trésorier encourage à participer à la vie du club lors des réunions du vendredi soir.

Le trésorier annonce un avoir de 8109€ en banque à ce jour et un de 244€ en caisse.

Les recettes et dépenses pour l'année 2018 sont récapitulées dans l'annexe jointe à ce CR.

## **Le secrétaire, Didier Izotte**

---

A ce jour, le club est composé pour 2018, de 56 licenciés et de 2 membres. Ce bilan est en légère hausse par rapport à 2017 (+2 licenciés).

Le secrétaire intervient en tant que webmaster:

- refonte des circuits 90 et 100km terminée,
- refonte des circuits 70 et 80km pour fin 2019,
- les tracés GPS des circuits sont maintenant disponibles sur le site,
- GPS accessibles par la vie du club/rando hebdo ou par le calendrier,
- nouvel onglet Sécurité à faire vivre.

Le webmaster demande si de nouvelles rubriques sur le site sont à prévoir? Demande est faite d'une rubrique "la vie du club" pour rapporter les événements intéressants ou décisions du vendredi soir.

Le secrétaire donne ensuite quelques précisions sur les assurances du club et des adhérents, principalement les risques couverts et dans quels cas:

- les notes utiles pour l'assurance sont disponibles sur le site,
- les assurances sont conformes à l'article 321-1 du code du sport,
- le club et les adhérents (licenciés ou non) sont assurés par l'assurance choisie par l'UFOLEP (APAC - MAA),
- avec le risque R5 (non compétition), les licenciés sont assurés pour des activités de risques inférieurs (R1, R2, R3) du moment que l'activité est déclarée lors de l'affiliation du club et précisée lors de la demande de licence. Les activités déclarées pour le club SJDA sont:
  - la randonnée cyclo,
  - la randonnée VTT,
  - la course à pied hors stade,

- la compétition cyclo<sup>1</sup>,
- la compétition VTT<sup>2</sup>.
- pas de garantie en cas de participation à une activité organisée par une association autre que l'UFOLEP (assurance à la charge du club organisateur),
- les garanties fonctionnent pour:
  - pratique individuelle,
  - entraînement club
  - dans le monde entier pour un séjour inférieur à un an, sans défense pénale et recours hors métropole et DOM-TOM.
- Le club paie une surprime d'assurance pour permettre à des non licenciés UFOLEP de rouler avec le club (découverte, essai).

Le secrétaire pose la question de savoir si l'on peut participer à une cyclosportive autre que course UFOLEP avec notre licence cyclo randonnée et donne la parole au délégué UFOLEP.

### **Délégué UFOLEP Landes, Romain Fauchon**

---

Le délégué répond à la question sur les cyclosportives:

Selon le règlement de la compétition. Si non, un certificat médical suffit.

Le délégué présente l'UFOLEP des Landes et précise la volonté de l'association d'aider les clubs, notamment par la prise en compte des licences UFOLEP au profit du club organisateur d'une randonnée.

Il développe ensuite le volet formation. L'UFOLEP peut proposer des formations administratives (comptabilité, statut...) ainsi qu'une formation au secourisme (1 formation par mois pour 8 à 10 personnes) aboutissant à un diplôme PS1.

Il précise qu'un challenge est organisé par l'UFOLEP Landes pour les coureurs à pied.

Le délégué conclut en donnant la date du 25 janvier pour l'assemblée générale des clubs cyclo à Saint Pierre du Mont

### **Le secrétaire, Didier Izotte**

---

Le secrétaire annonce la démission du bureau sortant et précise que les mêmes se représentent pour assurer la continuité de fonctionnement du club.

Cette liste est élue à l'unanimité.

Présentation du nouveau bureau:

- **Denis Delage**, président,
- **Pierre Tauzin**, trésorier,
- **Didier Izotte**, secrétaire et Webmaster,
- **Michel Garbage**, délégué sécurité,

---

<sup>1</sup> Licence plus chère

<sup>2</sup> Licence plus chère

- **Francis Guirauton**, responsable circuits,
- **Alain Gallet**, concierge,
- **Michel Leseignoux**, correspondant UFOLEP,
- **Sylvie Buchi**, responsable tradition

**Jean Ferrer** et **Yves Léglise** restent président et vice président d'honneur du club.

## **Le président, Denis Delage**

---

Pour 2019, le président propose en plus des sorties hebdomadaires, les activités suivantes:

- Bilbao-Bilbao le 24 mars,
- Bordeaux-Sète du 30 mai au 2 juin,
- une journée cyclo-gastronomique du côté de Langon en Juin,
- la pied de cochon début juillet,
- la journée autour du four début septembre,
- Arcachon (sortie club avec bus) fin septembre.

Il souhaite que l'on organise un Week-End dans le Tarn ainsi qu'une participation accrue aux randonnées UFOLEP (Ychoux, Eugénie). La participation à certaines randonnées FFCT sera prise en compte par le club.

Il donne la parole à l'assemblée:

**Eric Fortassin:** Eric demande des administrateurs adjoints pour les comptes Garmin et Strava. Il précise qu'il met à disposition des utilisateurs de Garmin, les GPS des circuits inversés sur le compte Garmin.

Eric demande également que si des décisions sont prises le vendredi soir, elles soient diffusées dans la foulée pour l'ensemble des adhérents.

Une demande est faite pour la création d'un compte Facebook afin que les adhérents puissent se contacter les jours où la météo est douteuse.

Christophe Boyer déclare être volontaire pour créer un groupe WhatsApp. Il s'en charge suite à l'assemblée.

Le président conclut l'AG en annonçant une soirée huîtres/galette pour le 25/01/2019.

**Didier Izotte secrétaire du club**

**Cyclo Saint Jean d'Août**



## Bilan Financier 2018

CYCLO SAINT JEAN D'AOUT - 2017					
		D	C		
LICENCES		3406,91	4371		
BUVETTE		1712,68	1700		
TENUES	*	2634,77	2975,28		
DEPENSES BUREAU		91,87			
MANIFESTATIONS DIV		373,84	283		
REPAS	HUITRES	425,24	210		
	MADELEINE	791,16	998		
	AG	437,86	555		
TRAVAUX ET AMENAGT CLUB		991,33			
		10865,66	11092,28		
AVOIRS AU 24/12	BANQUE	8108,93			
	CAISSE	243,88			
		8352,81			

\* ACOMPTE VERSE EN DECEMBRE POUR COMMANDE EN COURS 814,24